



**Mody GUIRO**

President

Président

**Kwasi ADU-AMANKWAH**

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax : 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : [info@ituc-africa.org](mailto:info@ituc-africa.org)

Web : [www.ituc-africa.org](http://www.ituc-africa.org)

## Déclaration de la CSI-Afrique à l'occasion de la commémoration de la Journée Internationale des Migrants - Edition 2013

La CSI-Afrique affirme que la migration est une réalité humaine qui continuera à se produire dans l'intérêt et pour le bien-être des personnes, des familles, des communautés et des économies. Nous notons en particulier les nombreuses contributions positives des migrants et de leurs familles au développement des économies nationales et à la croissance de la richesse mondiale. Malheureusement, les migrants et leurs familles, tout comme de nombreux travailleurs pauvres, ont été lésés dans la répartition des gains de la prospérité mondiale. Aujourd'hui, nous joignons notre voix à des millions de voix pour défendre la cause des migrants et de leurs familles et exiger des gouvernements du monde entier qu'ils fassent des efforts réels pour améliorer les droits et le bien-être des migrants et de leurs familles.

Nous avons une pensée pour les migrants qui, en quête d'un mieux être, ont perdu la vie. En particulier, nous adressons de chaleureux messages de consolation aux familles qui ont perdu des êtres chers dans la tragédie de Lampedusa survenue en pleine mer et dans le désert du Sahara et à tous ceux qui ont été victimes de catastrophes naturelles dans les endroits où ils séjournent.

Nous admettons que la pauvreté, le chômage massif, les conflits sectaires et l'instabilité politique sont des facteurs et des causes qui ont obligé des gens à migrer. Par conséquent, nous réitérons notre appel aux gouvernements et aux institutions africains afin qu'ils réfléchissent à des politiques et programmes solides capables de promouvoir l'emploi et d'assurer les prestations de la sécurité sociale à ceux qui autrement migreraient dans des conditions difficiles.

Nous réitérons à nouveau notre appel aux gouvernements africains et à l'Union Africaine afin qu'ils prennent l'engagement de faire des efforts réels et concrets pour mettre un terme aux conflits civils et garantir la paix et la sécurité. Le nombre de victimes de conflits sectaires et civils évitables sur le continent croît de façon alarmante et les conditions des déplacés internes et des réfugiés empirent. Nous exprimons notre inquiétude face aux récents événements troublants en République centrafricaine et en République du Soudan du Sud. Les victimes de ces conflits méritent une attention particulière en ce qui concerne, notamment, leurs besoins médicaux et sanitaires, et ce, pendant que des efforts sont faits pour retourner à une situation normale.

En particulier, nous saluons la déclaration selon laquelle la migration doit être perçue et gérée comme une question des droits de l'homme. Les droits humains des migrants et de leurs familles doivent être préservés, observés et promus. L'agenda de 8 points dénonce la discrimination à l'égard des migrants et le fait d'empêcher les enfants des migrants d'avoir accès à des services sociaux tels l'éducation et les soins de santé. Nous affirmons notre engagement à vulgariser et à assurer la mise en œuvre effective de l'agenda de 8 points.

Nous exhortons les gouvernements africains à ratifier et à mettre en œuvre effectivement les instruments internationaux relatifs à la migration internationale, notamment les instruments internationaux fondamentaux des droits de l'homme, les conventions pertinentes de l'OIT, le Protocole de Palerme qui vise à réprimer, prévenir et punir le trafic des personnes, notamment les femmes et les enfants, et la convention relative au statut des réfugiés.

***Fait à Lomé le 18 décembre 2013***

**Le Secrétaire général  
Kwasi ADU-AMANKWAH**